

R.—Non ; il n'y a plus d'autres indulgences pour les tertiaires que celles mentionnées dans l'encyclique *Misericors Dei filius*, et la couronne franciscaine n'est pas mentionnée dans ce document.

Q.—La communication des privilèges avec les autres grands ordres existe-t-elle encore pour les tertiaires ?

R.—Non, pour la même raison.

Q. Aux jours indiqués dans le calendrier franciscain pour le gain d'une indulgence plénière, les tertiaires peuvent-ils la gagner en visitant leur église paroissiale ?

R. Non, ils ne peuvent gagner l'indulgence qu'en visitant une église franciscaine.

Les trois dernières questions ont été posées à la Sacrée Congrégation des Indulgences, et résolues dans le sens que nous donnons, le 12 juin 1884.

Q.—Peut-on gagner l'indulgence du chemin de la croix plusieurs fois le même jour ?

R. L'indulgence du chemin de la Croix n'est pas une indulgence *quoties toties*, par conséquent on ne peut la gagner qu'une seule fois chaque jour.

—o—

Services religieux dans les différentes églises de Québec

—

Dimanche, 25 novembre 1888.

BASILIQUE.—Sermon, à 8 h. M. L'abbé Vailancourt, vic.—*Mort du juste*. Grand'messe : M. l'abbé Geo. Têtu, vicaire. Pas de sermon à la gr'm. : Lecture d'un mandement ordonnant des actions de grâces à l'occasion de la Béatification du B. J. L. de la Salle : Et lecture du mandement des Quarante Heures qui auront lieu à la Basilique, dimanche prochain.

NOTRE-DAME DES VICTOIRES.—Salut à 7 h., p. m. ; sermon par M. l'abbé J. Feuillault, vicaire à St-Roch : *Nous devons être des Saints*

EGLISE ST-SAUVEUR.—Grand'messe : R. P. Grenier ; sermon : R. P. Valiquette.

Retraite des jeunes gens, sermon : R. P. Gladu.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE.—Grand'messe, M. l'abbé Beaudoin, du Séminaire, diacre et sous-diacre, MM. S. H. Lessard et P. Garneau ; Sermon : R. P. Rottot, S. J.

—o—

Eglise des Jésuites

(Congrégation des hommes de la Haute-Ville.)

CALENDRIER PROPRE.

Décembre °

1. Samedi. B. EDMOND CAMPION et comp. martyrs, S. J.
 3. Lundi. S. FRANÇOIS-XAVIER, S. J.—Exposition du Saint-Sacrement pendant les messes. A 5 hrs. salut solennel.—Indulgence plénière aux conditions ordinaires.—La relique du saint exposée à la vénération des fidèles toute la journée.
 5. Mercredi. BB. JÉRÔME DE ANGELIS et SIMON JEMPO, martyrs, S. J.
 7. Vendredi. LE PREMIER DU MOIS.—Exposition du Saint-Sacrement, salut à 5 hrs.—Indulgences plénières pour les membres de l'*Apostolat de la prière*.
- N. B.—Messes tous les jours à 5½ h., 6 et 7 heures. Les dimanches et fêtes d'obligation, à 5 h. sermon et salut.

—o—

Un individu qui n'est pas satisfait du plaidoyer de l'avocat qu'on lui a donné d'office.

—Accusé, qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

—Rien, monsieur le Président ; je réclame seulement l'indulgence de la cour pour mon avocat.

—o—